

La liste présentée par le SNUDI-FO 67 en 2022



Strasbourg, le 28 novembre 2022

Chers collègues,

Durant le mandat en cours, vous avez fait appel aux élus et représentants du personnel **FO**, directement, par Email ou par téléphone, pour des questions, des demandes de conseils, des revendications, pour votre situation personnelle, pour une situation dans votre école... (mouvement, mutations, carte scolaire, remplacements, inclusion scolaire, santé, sécurité, conditions de travail, temps partiel, salaires ou indemnités, congés formation, listes d'aptitude, priorités médicales ou sociales, promotions et rendez-vous de carrière, retraites, ...etc...).

Nous nous sommes rencontrés dans vos écoles, car **FO** est un syndicat de terrain, qui vient vous rencontrer tout au long de l'année scolaire (et pas uniquement en période électorale), à l'occasion d'un stage ou d'une réunion d'information syndicale que nous organisons et préparons tous les ans et toute l'année.

Vous avez peut-être sollicité un renseignement, un conseil, une réponse, une intervention du syndicat ou un accompagnement auprès d'un IEN ou à l'Inspection Académique...

A chaque fois, nos délégués ont cherché à vous apporter une aide particulière car notre rôle est de vous défendre et de vous renseigner sur vos droits statutaires.

A chaque fois, nous nous sommes efforcés de réagir le plus rapidement possible, n'hésitant pas à répondre à des heures très tardives ou le week-end, sans compter notre temps.

Chaque fois que nécessaire, le syndicat est intervenu pour défendre vos revendications.

Vous recevez également régulièrement nos lettres d'information par email pour vous alerter sur des projets ou propositions dangereuses, proposer des actions communes aux autres syndicats, ou simplement vous informer de vos droits...

Ce travail n'est possible qu'avec la détermination des militants, certes qui ne comptent pas leur temps personnel (soirées, weekends et congés) mais aussi avec des moyens syndicaux suffisants (décharges et cotisations).

Aujourd'hui, les compteurs vont être « remis à zéro » puisque les élections professionnelles de 2022 vont déterminer la nouvelle représentation syndicale dans l'ensemble des instances.

FO occupe un siège en CAPD, un siège en CTSD, un siège en CTA et un siège en CHSCTD. Nous comptons sur vous pour nous aider à peser encore davantage dans la prochaine représentation, et faire résonner plus encore une voix discordante car le Snudi-FO 67 refuse la cogestion !

*(Rappel 2018-2022 dans le Bas-Rhin : en CAPD 1 siège **SNUDI-FO**, 4 sièges SNUipp FSU, 5 sièges SE UNSA)*

Du 1^{er} au 8 décembre 2022, il est important de voter **FO aux 3 scrutins : CSA ministériel, CSA de l'Académie de Strasbourg (qui remplace le CTSD et le CHSCTD), CAPD (pour les PE), CCP (pour les AESH)**

C'est l'ensemble des voix de nos adhérents, nos sympathisants et ceux qu'ils auront convaincus de voter qui nous permettra de défendre nos revendications !

Chaque voix est importante et chaque voix comptera ! C'est tous ensemble que nous y arriverons !

Nous comptons sur votre soutien pour que **FO gagne en représentativité !**

Vos droits sont notre seule loi alors faites bouger les lignes 2022 : Votez pour vous, Votez **FO !**

Le Conseil syndical du **Snudi-FO du Bas-Rhin**

Alexandra Alexandre, Christel Andolfatto, Kathia Antoni, France Baudrand, Hélène Belakehal, Frédérique Bour-Benamara, Martine Bréfi, Daniel Bruant, Stéphanie Deiber, Léa Dewalles, Aminatou Diallo, Aurélien Dutt, Laurent Ehrhardt, Nathalie Ehrstein, Virginie Faucher, Sophie Fenninger, Christel Fichter, Anne-Laure Houot-Xoual, Sylvie Krebs, Thierry Laeuffer, Audrey Lages, Yannick Lefébure, Valérie Mélon, Monia Mokas, Fabienne Neubert, Jacques Pousse, Charles Thonon, Christine Waeckerle, Raphaël Werle.

